

Jean-Pierre Digard

Cheval, mon amour

Sports équestres et sensibilités « animalitaires » en France

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jean-Pierre Digard, « Cheval, mon amour », *Terrain* [En ligne], 25 | 1995, mis en ligne le 07 juin 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2845.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Ministère de la culture / Maison des sciences de l'homme

<http://terrain.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://terrain.revues.org/index2845.html>

Document généré automatiquement le 02 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Terrain

Jean-Pierre Digard

Cheval, mon amour

Sports équestres et sensibilités « animalitaires » en France

Pagination originale : p. 49-60



- 1 L'équitation occupe, dans le paysage sportif français, une position à la fois paradoxale et singulière.
- 2 Le paradoxe, d'abord.
- 3 Passée de 23 000 licenciés en 1949 à 186 000 en 1992¹ – ce qui place la Fédération française d'équitation au douzième rang des fédérations sportives et au cinquième rang des fédérations olympiques françaises –, l'équitation est, avec le ski, le tennis, le golf et la voile, l'une des disciplines qui ont enregistré la plus forte croissance en pourcentage depuis 1960. A ces chiffres, il convient d'ailleurs d'ajouter celui des cavaliers indépendants de toute structure fédérale, qui était estimé en 1990 à quelque 200 000, ainsi que celui des pratiquants épisodiques de l'équitation scolaire ou des centres de vacances, ce qui porte le nombre total des cavaliers français, réguliers ou occasionnels, à un demi-million environ. Quant à la progression du nombre des chevaux de selle en activité recensés, elle a été plus spectaculaire encore puisque ceux-ci sont passés de 40 000 en 1970 à 150 000 en 1990.
- 4 Mais l'équitation connaît en même temps une crise sans précédent : autrefois technique guerrière, elle est devenue, avec la fin de la cavalerie militaire et la chute du cheptel chevalin français de 3 millions d'animaux en 1900 à 300 000² en 1990, une pratique exclusivement sportive et de loisir ; son enseignement, longtemps resté aux mains des militaires, est aujourd'hui passé dans celles de cadres sportifs ; ses pratiquants, autrefois des hommes adultes, sont maintenant en majorité des femmes (à 63 %) et des jeunes de moins de dix-huit ans (à 58 %).
- 5 La mutation est d'autant plus profonde – d'autant plus douloureuse et incompréhensible pour certains – qu'elle s'accompagne, comme on le verra, d'un renouvellement complet des pratiques et des valeurs traditionnelles de l'équitation.
- 6 Quant à sa singularité, à ses caractéristiques de sport pas comme les autres, l'équitation les tient de l'utilisation qu'elle fait d'un animal, pas n'importe lequel – le cheval, espèce à forte charge symbolique – ni n'importe comment – au corps à corps avec l'homme. La place

que tient la monture dans les préoccupations du cavalier se traduit par tout un échafaudage d'usages et d'idées – en un mot : par une *culture équestre* – qui va bien au-delà de ce qui peut raisonnablement être considéré comme nécessaire et suffisant pour entretenir et utiliser correctement l'animal.

- 7 L'un des principaux aspects de la crise évoquée plus haut réside précisément dans l'émergence d'une nouvelle culture équestre, porteuse d'un nouveau statut culturel du cheval. Alors que la plupart des disciplines sportives ont évolué du jeu au sport, l'équitation donne, à bien des égards, l'impression d'effectuer le trajet inverse...

Des « hommes de cheval » aux « nouveaux cavaliers »

- 8 L'utilisation du cheval à des fins guerrières, les compétences et la disponibilité de temps nécessitées par l'élevage et le dressage de cet animal puissant et fougueux, ont contribué à forger, au fil des siècles, un cavalier archétypal aux traits aristocratiques et/ou militaires, masculins en tout cas. Sous l'Ancien Régime, sauf en de rares régions d'élevage équin (Bretagne, Camargue, etc.) où existait une authentique équitation populaire, monter à cheval était un privilège nobiliaire ; et, il n'y a pas si longtemps, il restait inconcevable pour un aristocrate de servir dans l'armée autrement que comme officier de cavalerie. Quant à la virilité, elle était évidemment la condition première de la fonction guerrière ; mais il était de bon ton de la réaffirmer bruyamment, en forçant au besoin sur le machisme et la misogynie, dont bon nombre d'expressions rituelles dans les milieux équestres – « A nos femmes, à nos chevaux et à ceux qui les montent ! », « A cheval, c'est comme en amour : quand on a la bouche, on a le reste ! », etc. – portent toujours l'empreinte. A cette catégorie de phénomènes se rattache également la consommation ostentatoire d'alcool et de tabac, que les milieux équestres, à la différence des autres milieux sportifs, continuent de valoriser³.
- 9 Dans ce contexte, l'équitation féminine apparaissait d'autant plus remarquable qu'elle restait exceptionnelle et/ou devait emprunter des voies spécifiques, comme la monte en amazone, en jupe longue, les deux jambes au contact du flanc gauche de l'animal, grâce à une selle spéciale « à fourches » (Pelletier 1897, Faucompret 1990), technique qui resta la seule permise aux femmes jusqu'en 1930, date à laquelle la loi française finit par leur autoriser le port du pantalon pour monter à cheval et à bicyclette (Deslandres 1990 : 1 065).
- 10 Une version moderne de ce portrait du cavalier archétypal est offerte par la figure traditionnelle de l'« homme de cheval ». Ce qualificatif, très positivement connoté – et auquel, soulignons-le, il n'existe pas d'équivalent féminin –, désigne non seulement « celui qui sait monter » mais surtout, ajoute le *Dictionnaire du cheval et du cavalier*, « celui qui connaît les chevaux et dispose d'une grande expérience » (Cassart et Moirant 1979 : 138). Il s'applique, précise encore un lexique de la fin du XIX^e siècle, « aux personnes qui s'occupent *exclusivement* du cheval, pour l'élever, le dresser, le conduire ou l'utiliser » (Pelletier 1900 : 194-195 ; mes italiques). N'est donc pas « homme de cheval » qui veut : outre des valeurs « morales » (courage physique, ténacité, patience, respect du cheval) sur lesquelles nous reviendrons, cette qualité implique des compétences particulières et de la disponibilité de temps que seules certaines positions sociales permettent de réunir. Du reste, les classifications modernes des pratiques sportives font justement figurer l'équitation parmi les « sports socialement "fermés", à compétence ultra-spécifique, dans lesquels la longueur et la complexité, donc la nécessaire précocité des apprentissages, gros consommateurs de temps, sont les plus sûrs garants de leur réservation » (Pociello 1983 : 197).
- 11 Ce caractère socialement fermé de l'équitation n'a cependant pas empêché, à partir des années 60, sa « démocratisation » ou, plus exactement, sa « massification », c'est-à-dire l'irruption, dans le champ des activités équestres, de catégories sociales qui s'en trouvaient exclues auparavant. Mais il a contribué à façonner un « nouveau cavalier » au profil sociologique et sportif bien particulier.

- 12 Ce profil est caractérisé en premier lieu par l'appartenance, selon les lieux équestres, de 42 % à 54 % des cavaliers d'aujourd'hui aux classes moyennes supérieures (cadres, commerçants, professions libérales, etc.) de la population urbaine⁴.
- 13 Il est marqué en second lieu par la jeunesse des pratiquants, tendance qu'accentue un fort taux d'abandon à partir d'un certain niveau d'apprentissage (Chevalier 1990) : les moins de dix-huit ans représentent 58 % des licenciés, ce pourcentage passant à 67 % si l'on considère l'ensemble des moins de vingt-cinq ans.
- 14 Enfin, la caractéristique la plus remarquable de la population des « nouveaux cavaliers » – la plus troublante aussi, et qui justifierait à elle seule une étude particulière – est sa féminisation. Depuis 1973, en effet, le nombre des cavalières a progressé de 120 % tandis que celui des cavaliers n'augmentait que de 42 %, si bien qu'aujourd'hui 63 % des licenciés sont des femmes. Outre par leur nombre, celles-ci se manifestent aussi par leur investissement dans les pratiques équestres. Qu'ils s'en réjouissent ou qu'ils s'en plaignent, les enseignants d'équitation arrivent partout au même constat : dans tous les centres équestres, des nuées de petites filles s'affairent autour des poneys à longueur de mercredis et de week-ends⁵ ; quant aux femmes, elles sont omniprésentes et semblent même globalement mieux réussir que les hommes (sauf en haute compétition, où, à l'exception des épreuves de dressage, elles restent relativement rares). Comment expliquer ce phénomène complexe ? Une première approche suggère trois voies, qui demanderaient à être explorées simultanément :

- 1. Les deux tiers environ des femmes concernées, dans la mesure où elles n'exercent pas d'activité professionnelle régulière⁶ – comme les étudiant(e)s, qui composent avec elles le gros de la population cavalière –, disposent, du moins jusqu'à la maternité, de plus de temps libre que les hommes pour se consacrer à l'équitation et à l'entretien des chevaux. De même, du fait de leur position socio-économique – statistiquement, le temps de participation féminine aux sports équestres est d'autant plus important que leur niveau de vie est plus élevé –, elles bénéficient de plus de moyens financiers pour payer des heures d'équitation, acheter du matériel de pansage et de sellerie, voire acquérir un cheval.
- 2. Parmi les femmes interrogées, plusieurs paraissent tout spécialement motivées ou stimulées, dans leur pratique équestre, par l'idée de « challenge » ou de « revanche » que représentent à leurs yeux la conquête d'un champ d'activité longtemps resté exclusivement masculin et la pénétration d'un milieu sportif qu'elles continuent de percevoir, en dépit de sa féminisation, comme fondamentalement « macho », voire misogynne.
- 3. D'une façon générale, les femmes n'entretiennent pas avec les chevaux les mêmes rapports que les hommes. On observe en effet dans tous les centres équestres que ces derniers limitent volontiers leur contact avec l'animal au temps qu'ils passent sur son dos ; à l'inverse, les premières prennent plaisir à cette sorte de maternage qui consiste à préparer leur monture et à la panser longuement après le travail ; il se trouve d'ailleurs toujours dans les clubs nombre de femmes et de jeunes filles pour accepter de s'occuper des chevaux des hommes à leur place. Une fois en selle, les premières réussissent souvent là où les seconds échouent, car elles sont moins tentées qu'eux d'entrer dans une lutte perdue d'avance avec leur monture : en effet, contrairement à beaucoup d'hommes, elles n'ont pas l'illusion de pouvoir vaincre par la force d'éventuelles résistances du cheval ; spontanément, elles préfèrent, avec raison, la douceur et la persuasion. Par exemple, placé sur un cheval qui refuse d'avancer à la vue d'un objet pour lui inhabituel (véhicule de chantier, tronc d'arbre abattu, sac en plastique, etc.), un homme aura tendance à forcer sa monture à l'aide de la cravache et/ou des éperons ; dans la même situation, une femme essaiera plutôt de rassurer l'animal en lui parlant et de le ramener sur l'obstacle par un autre itinéraire... Cette approche particulière du cheval fait d'ailleurs dire à certains entraîneurs que les femmes excellent surtout dans les disciplines comme le cross, où une certaine marge d'initiative doit être laissée au cheval. Est-ce seulement l'envie qui fait que tant d'histoires scabreuses –évidemment colportées par des hommes ! –traînent

dans toutes les écuries sur la relation privilégiée, exclusive, presque amoureuse, de telle cavalière avec tel cheval⁷ ?

Du manège à la randonnée, du tweed au jean

- 15 Le remplacement progressif de l'ancienne population de cavaliers par la nouvelle entraîne la superposition, dans le champ des activités équestres, de deux cultures : la culture traditionnelle de l'« homme de cheval » et celle, plus récente ou encore en gestation, des « nouveaux cavaliers », la superposition de ces deux strates sociales et culturelles conférant au monde du cheval ses contrastes et son aspect bariolé actuels, caractéristiques des situations de transition.
- 16 L'ancienne culture équestre a été élaborée autour de la pratique presque exclusive des trois activités canoniques – le dressage, le saut d'obstacles et le concours complet (combiné des deux premiers et de cross) – de plus en plus strictement réglementées, standardisées et encadrées en tant que disciplines olympiques. Dans cette culture, la pratique sportive proprement dite s'accompagne du respect de tout un ensemble de conventions, vestimentaires notamment – le « look bombiste⁸ » –, et de comportements ritualisés valorisant à la fois le risque et la retenue, la convivialité et la hiérarchie, la gauloiserie et la distinction. La persistance de ces codes et de ces attitudes a contribué à entretenir l'image haut de gamme et vieille France dont l'équitation continuait de bénéficier – de pâtre ? –, il n'y a pas si longtemps, dans une large partie de l'opinion publique⁹ et que certaines marques de sellerie, comme Hermès, et revues de luxe, comme *Equus International*, célèbrent encore.
- 17 Dans ce paysage traditionnel, les nouveaux cavaliers ont introduit des motivations et des goûts nouveaux, qui, en agissant sur les pratiques comme des filtres sélectifs, retiennent les unes et laissent se perdre les autres.
- 18 Outre l'essor quantitatif déjà signalé, la situation actuelle se caractérise en effet par un spectaculaire renouveau qualitatif, surtout perceptible dans la floraison des matériels inédits (diversification des types de selles ultra-légères en matières synthétiques, des modèles de chaussures, bottillons, boots, etc.), dans la refonte des conceptions pédagogiques (apprentissage par le jeu, rééducation par le cheval), dans l'installation, à côté des disciplines olympiques, de spécialités neuves ou autrefois marginales, voire méprisées par les cavaliers classiques, comme l'équitation sur poney, la voltige, le « horse-ball¹⁰ », le tourisme équestre (ou « cheval vert »), ainsi que des structures correspondantes : poney-clubs, gîtes et fermes équestres, etc.
- 19 L'analyse des motivations des « nouveaux cavaliers » – attrait pour l'animal (90,3 %), recherche du contact avec la nature (43,6 %), besoin de détente (39,2 %), de loisirs différents (34,3 %), de satisfactions esthétiques (10,4 %), de sociabilité (6,6 %)¹¹ – donne à penser que ce mouvement de diversification des pratiques va encore s'amplifier.
- 20 Certaines de ces nouvelles pratiques sont, du reste, déjà bien installées dans le sud-est de la France, où il n'existait pas, sauf en Camargue, de véritable culture équestre traditionnelle, et dont les évolutions en matière de consommation et de loisirs précèdent et annoncent bien souvent les évolutions du nord. Il s'agit d'équitations d'extérieur, ludiques – de jeu plus que de véritable compétition –, faisant une large place au paraître, et souvent teintées d'un certain exotisme : équitation américaine (« western »), *doma vaquera* espagnole¹², cette dernière tendant aujourd'hui à faire tache d'huile vers le nord de la France (fête équestre « andalouse » à La Ferté-Saint-Aubin, dans le Loiret, en septembre 1992). De même, les chevaux correspondants – arabes, barbes, quarter-horses, appaloosas, pintos, palominos, andalous, lusitaniens – attirent de plus en plus d'amateurs, déçus par le rebut des courses dont se compose la cavalerie de la plupart des clubs.
- 21 Pour secondaire qu'il soit, l'exemple du domaine vestimentaire n'en est pas moins significatif, car il correspond à un « marquage » du champ nouvellement investi, d'où la vivacité des critiques que les nouvelles modes suscitent souvent de la part des anciens pratiquants les plus

vieille France. Au-delà du rejet majoritaire et hautement proclamé du « look bombiste », il révèle, chez les « nouveaux cavaliers », un subtil dosage de passéisme de bon ton, nécessaire à leur légitimation, et d'innovation tapageuse : ainsi, tandis que se maintient, sous prétexte de protection (au demeurant assez illusoire), l'usage de la bombe, on assiste de plus en plus au remplacement des classiques culottes et bottes d'équitation par les « chaps¹³ » et les houseaux (rebaptisés guêtres ou « mini-chaps ») portés sur des boots ou même sur des chaussures de tennis, perçues comme des signes de naturel et d'indifférence aux normes.

22 Face à ce déferlement, les anciens cavaliers résistent, bougonnent ou, à l'instar de Paul Morand, font contre mauvaise fortune bon cœur : « Ne frémissiez pas dans votre tombe devant l'appareil de ces équitants, mânes de Newcastle et de La Guérinière¹⁴, devant ces ponies, corde au cou, poil collé, sabots boueux, robe sans couleur ; ainsi le veulent nos temps difficiles ! [...] Panards ou cagneux, lourds à la main, des chevaux sont toujours aimables. Que l'art équestre en soit offensé, nous, ne le soyons pas. Et vive la crinière, cette cinquième rêne, ultime ressource des trekkers débutants ! » (Morand 1966 : 10).

Du respect à l'amour du cheval

23 L'essentiel de la culture équestre concerne évidemment le rapport au cheval. A cet égard, l'ancienne culture était fondée sur l'art d'*utiliser* au mieux l'animal. Le cheval devait son rang privilégié à la nature très particulière, sans équivalent chez les autres animaux, des services qu'il rendait à l'homme (rapidité des déplacements, puissance de portage et de trait, efficacité guerrière) tout en procurant à celui-ci du plaisir et en lui renvoyant de lui-même une image flatteuse d'être supérieur. Sous peine de perdre ou d'endommager sa monture, le cavalier devait, comme le recommande le dicton, veiller à la ménager...

24 Il était même bien vu qu'il la *respecte*. A l'article « Homme de cheval », le maître de manège Jules Pellier écrivait en 1900 : « On peut être un très habile écuyer, un chasseur à courre très expérimenté, un jockey très heureux, un éleveur adroit et un très bon cocher, et cependant ne pas avoir la réunion des qualités qui font mériter le titre d'homme de cheval. [...] Un homme de cheval se sert de cet animal sagement et met ses soins à le conserver longtemps en bon état sans tares ni défauts de caractère, tout en le faisant travailler raisonnablement. Malgré leur talent, le cavalier ou le cocher qui, pour gagner un pari ou par simple fanfaronnade, ruinent ou tuent un cheval en exigeant de lui un travail excessif ne peuvent être considérés comme de véritables hommes de cheval » (Pellier 1900 : 195).

25 L'une des notions qui traduisent le mieux ce respect du cheval est celle de « tact équestre », que le même auteur définit ainsi : « Sentiment délicat et fin du cavalier dans l'emploi des aides ou moyens d'action sur le cheval [...]. Cette nécessité du tact pour se servir du cheval avec justesse prouve que l'équitation est avant tout un art ; car les règles scientifiques édictées parfois mathématiquement n'y donnent des résultats réellement sérieux qu'appliquées par des personnalités qui les approprient aux sujets et aux circonstances avec adresse, à-propos et dans la mesure voulue. Toutes ces nuances constituent le tact, et, à un degré plus élevé, le talent » (*ibid.* : 348). Pour d'autres auteurs, il s'agit d'un « sixième sens donné au cavalier, un "toucher" qui intervient dans tous les rapports avec le cheval » (Cassart et Moirant 1979 : 247). Le mot « toucher » me remet en mémoire un instructeur qui disait que le cavalier qui a du tact est au cheval ce que l'archet est au violon...

26 Parmi les expressions du respect dû au cheval dans la culture équestre traditionnelle, on peut citer aussi l'anthropomorphisme des représentations de cet animal, dont témoigne le vocabulaire hippologique : on ne parle jamais de la gueule d'un cheval mais de sa bouche, jamais de ses pattes mais de ses jambes et de ses pieds, etc.

27 Avec l'arrivée des nouveaux cavaliers, ces références se perdent peu à peu. Dans un premier temps, l'ancienne culture équestre recule sans que rien de bien structuré et cohérent ne vienne encore la remplacer. Des chevaux sont utilisés un peu n'importe comment, comme chez les

loueurs d'équidés des années 60, brebis galeuses des professionnels du cheval, qui fleurissaient un peu partout, en été, dans les régions touristiques. Plutôt que de « nouveaux cavaliers », c'est de simples « usagers du cheval » que se composait leur clientèle.

28 Dans un deuxième temps, la culture équestre, auparavant culture fermée d'une élite, s'ouvre pour devenir, sinon une culture de masse, du moins une culture perméable à la culture du plus grand nombre.

29 Parmi les traits de la culture ambiante dont la pénétration dans le champ des activités équestres est la plus forte et la plus visible figurent les sensibilités animalitaires. Cette pénétration a été d'autant plus facile qu'elle a trouvé un « milieu favorable » (Leroi-Gourhan 1945 : 382) dans la culture équestre traditionnelle, où une « notion voisine » (cf. Guimelli 1988), celle de respect du cavalier pour sa monture, était déjà très présente.

30 Il n'y a donc pas, sur ce point, de rupture entre l'ancienne et la nouvelle culture équestre. Néanmoins, un œil et une oreille exercés peuvent déceler, à une foule de détails, qu'on ne se satisfait plus, désormais, du simple respect du cheval.

31 Par exemple, dans les concours, le commentateur n'annonce plus « M. monté sur X. » ni même « X. monté par M. », mais « Le couple X.-M. ». Le moindre « mauvais traitement » soulève l'indignation vertueuse de la gent cavalière : elle, traditionnellement si soucieuse de convenances et de retenue, n'hésite plus aujourd'hui à couvrir de huées, sur le terrain, tel cavalier d'obstacle qui sanctionne de la cravache une faute de sa monture, ou tel cascadeur dont la prestation est jugée trop brutale ou dangereuse pour les chevaux (tel le célèbre Mario Luraschi, sifflé par le public de Bercy, à l'occasion du jumping de mars 1985).

32 D'une façon générale, des critiques de plus en plus sévères, complaisamment relayées et amplifiées par la presse équestre à grand tirage du type *Cheval magazine*, sont systématiquement portées à l'encontre des pratiques jugées « inhumaines » (*sic*) comme la caudectomie¹⁵, le marquage au fer, le barrage des chevaux d'obstacle (cf. le scandale provoqué en 1990 par les pratiques du champion allemand Schockemöhle)¹⁶, le surharnachement des trotteurs, le gonflement des épreuves d'endurance, le danger (pour les chevaux) des obstacles fixes sur les parcours de cross (des associations américaines militent déjà pour faire interdire l'épreuve de cross des jeux Olympiques d'Atlanta en 1996).

33 De plus en plus, le cheval est l'objet de tous les soins, de toutes les attentions, de toutes les compassions : les « maisons de retraite » pour chevaux et les « refuges pour équidés martyrs » se multiplient. Sous l'influence de personnalités extrémistes comme Brigitte Bardot, une pression sociale s'exerce pour que le cheval soit traité désormais sur un pied d'égalité avec l'homme, l'attitude contraire étant dénoncée comme « spéciste¹⁷ ».

34 La grande nouveauté dans ce domaine est qu'on ne respecte plus le cheval, on l'aime. Le malheur est que plus on l'aime, moins on le connaît. En témoignent, par exemple, ces touristes qui vont régulièrement porter plainte dans les gendarmeries contre les éleveurs dont ils ont vu les chevaux au pâturage... sous la pluie !

35 Parmi les nouvelles pratiques qui gagnent du terrain, il en est une qui mérite une attention particulière car elle est symptomatique de l'émergence d'un nouveau type de rapport au cheval : c'est celle du cheval familial. Gardé à domicile, dans un coin de garage ou de jardin, cet animal est le centre des loisirs de la famille ; son alimentation et son entretien absorbent l'essentiel du temps libre et des économies de son propriétaire ; mais ce cheval reste – et c'est là une de ses caractéristiques principales – peu utilisé ou voué à des activités comme la randonnée, qui privilégient l'intimité avec l'animal beaucoup plus que la technique équestre ou la performance sportive.

36 Ce cheval familial est l'illustration la plus parfaite de la position que l'espèce équine tend de plus en plus à occuper dans le système domesticatoire occidental. Ce système se caractérise, rappelons-le, par une nette hiérarchisation entre, d'une part, les animaux de rente, qui sont de plus en plus durement exploités, produits industriellement et abattus à la chaîne, dans une

indifférence quasi générale, et, d'autre part, les animaux de compagnie, qui, à l'inverse des précédents, sont survalorisés, surprotégés, maternés jusqu'au ridicule, et, en tout cas – c'est la condition pour qu'ils soient autorisés à se prélasser dans nos foyers –, dispensés de la fourniture de tout service ou produit (Digard 1990 : 231-248). Dans ce système, le cheval occupe une position intermédiaire entre le groupe des animaux de rente, dont il ne fait presque plus partie (sauf pour les races lourdes de trait, et encore), et celui des animaux de compagnie, qu'il est en passe de rejoindre. D'ores et déjà, il arrive en troisième position des animaux préférés des Européens, après le chien et le chat (Milliet et Digard 1989).

37 On n'en est pas arrivé là en un seul jour. Les cavaliers d'Ancien Régime considéraient le cheval comme une mécanique et ne voyaient pas de mal à le contraindre par de sévères moyens : éperons à grandes molettes, mors à longues branches. Ayant ensuite gagné en « tact », l'équitation, de science mécanique, s'est peu à peu muée en art puis, au xix^e siècle, en psychologie¹⁸. Aujourd'hui, une nouvelle étape est en passe d'être franchie : en même temps qu'il exerce sur sa monture le pouvoir qui lui fait tant défaut par ailleurs, le « nouveau cavalier » cherche dans le cheval « un ami pour la vie », dit une affiche vue au Salon agricole de Paris en mars 1995, « un compagnon de route », presque un allié de classe, d'autant plus convoité qu'il restait, il n'y a pas si longtemps encore, l'apanage des classes dominantes.

38 Plusieurs indices concordants montrent qu'une autre composante est en train de faire son apparition dans ce système. Les premiers résultats d'enquêtes en cours dans plusieurs centres équestres, venant amplifier les résultats de sondages plus anciens, indiquent en effet qu'un nombre significatif de cavaliers de base se montrent, au fond, plus intéressés par la fréquentation des chevaux que par la pratique de l'équitation elle-même¹⁹. On observe par ailleurs qu'un nombre croissant d'amateurs – femmes pour la plupart, ce qui n'est sans doute pas un hasard – acquièrent des chevaux à seule fin de... *ne pas* les utiliser.

39 Or, ce nouveau statut culturel du cheval, en apparence favorable, que l'on voit prendre corps peut à terme se révéler désastreux dans la mesure où il procède très nettement d'une idéologie de *non-utilisation* de l'animal.

Incidences du sentiment animalitaire sur les pratiques équestres

40 Pour mieux mesurer les incidences de l'« hippolâtrie » moderne sur les pratiques équestres, considérons deux exemples : l'effondrement du marché de la viande de cheval et la mévente des chevaux de selle.

41 L'hippophagie figure évidemment au premier rang des pratiques condamnées par les nouveaux militants de la cause équine. Ils ignorent généralement que le développement de la boucherie chevaline a entraîné une amélioration sensible du sort des chevaux. En réalité, peu de problèmes sont plus entachés d'irrationnel que celui de l'hippophagie, malgré tous les déguisements économétriques dont, pour « faire sérieux », on s'obstine à l'affubler. La courte histoire de l'hippophagie en France – à peine un siècle et demi – aura en effet été traversée d'un bout à l'autre par l'affrontement de thèses opposées se réclamant pourtant également de la défense du cheval. Au milieu du xix^e siècle, quand la bataille faisait rage autour de la légalisation de cette pratique, on trouvait, d'un côté, les aristocrates et les paysans que l'idée de manger leurs compagnons de gloire ou de travail scandalisait, et, de l'autre côté, tous ceux, savants progressistes en tête, avec le naturaliste Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861) et le vétérinaire militaire – et président de la Société protectrice des animaux – Emile Decroix (1821-1901), qui mettaient en avant, à la fois, la nécessité de nourrir la population toujours croissante des villes, et l'amélioration du sort des chevaux, qui devait résulter de l'utilisation de leur viande pour l'alimentation humaine, car ils étaient exploités jusqu'à leur dernier souffle et mouraient bien souvent d'épuisement en pleine rue, sous les coups des charretiers (Gade 1976 ; Lizet 1982 : 167-173).

- 42 Les enjeux d'aujourd'hui ne sont guère différents. Après avoir perdu la première bataille, le discours, mis au goût du jour par les modernes « amis des animaux », selon lequel il est scandaleux de manger d'un animal familier, l'emporte désormais très largement (Milliet et Digard 1989 : 44-45). C'est dans cette évolution des mentalités que réside la seule cause véritable du naufrage, désormais inéluctable, de la boucherie chevaline. En France, en effet, la consommation de viande de cheval a chuté de façon continue de 90 000 tonnes en 1970 à 60 000 tonnes en 1990, entraînant un effondrement de la production de 45 000 tonnes en 1970 à 11 000 tonnes en 1990.
- 43 Face à cette lame de fond anti-hippophagique, et faute de débouchés de substitution suffisamment consistants, le risque est grand de voir à terme disparaître toutes les races de trait lourd (dont, assez curieusement, nos généreux zoophiles ne soufflent jamais mot).
- 44 L'actuelle mévente des chevaux de selle s'explique aussi en grande partie par la progression des sensibilités animalitaires en milieu équestre.
- 45 La pratique la plus déterminante à cet égard est, en corollaire de ce qui précède, le refus de plus en plus général d'envoyer à la boucherie les chevaux de sport et de loisir réformés. Les incidences de cette nouvelle pratique sur le marché des chevaux s'exercent notamment par le biais de tous les cavaliers de niveau moyen qui, ayant mis leur premier cheval à la retraite, doivent l'entretenir à ne rien faire et se trouvent, de ce fait, dans l'impossibilité financière d'en acheter un second. La plupart de ces cavaliers abandonnent donc l'équitation et viennent grossir le flot des défections qui constitue l'une des principales caractéristiques de la pratique équestre hexagonale (Chevalier 1990).
- 46 Ces comportements et leurs conséquences sont aggravés, parfois jusqu'au ridicule, par la tendance des milieux professionnels à céder à la pression de l'opinion, voire à anticiper sur elle, par souci d'« image » quand ce n'est pas par pur mercantilisme : adoption par la Fédération équestre internationale d'un règlement limitant à trois le nombre des coups de cravache autorisés en compétition ; mise à la retraite anticipée à grand renfort de publicité du cheval olympique Jappeloup, qui mourut d'ailleurs peu de temps après, peut-être d'ennui, à dix-sept ans seulement ; envoi dans une « maison de retraite » des chevaux de réforme de la garde républicaine ; recyclage des jeunes chevaux écartés des courses chez des particuliers ou dans des clubs, où, par leur caractère fantasque et leur inadaptation à la fonction de chevaux d'école, ils continuent de dégoûter de l'équitation des centaines d'aspirants cavaliers...

Conclusion

- 47 Comme la langue d'Esopé, l'« amour » du cheval contient à la fois le meilleur et le pire. Sans aucun doute, c'est lui qui a été, en France, le principal moteur du spectaculaire essor des sports et des loisirs équestres depuis 1970 ainsi, par voie de conséquence, que du maintien de l'élevage équin. Mais, sous la poussée du mouvement animalitaire, cet engouement peut aussi, si l'on n'y prend pas garde, conduire à l'évolution inverse. Alors que la plupart des disciplines sportives ont progressé du jeu au sport, l'équitation paraît, à bien des égards, en train d'effectuer le trajet en sens contraire. Que resterait-il des chevaux si, après avoir disparu des rues et des routes, des champs de bataille et des champs tout court, ils étaient aussi éliminés des hippodromes et des manèges ? Le poney Falabella, cheval d'appartement de 50 centimètres au garrot ? Le cheval de compagnie, idéal bardotien du dada-à-sa-mémère ? Décidément, on ne se méfierait jamais assez de l'amour.
- 48 L'étude que l'on vient de lire appelle une autre conclusion – quelque peu pessimiste, on voudra bien m'en excuser – quant à ce que l'équitation peut apprendre de l'ethnologie, et réciproquement. Loin de constituer un sujet mineur ou marginal, la première offre un terrain d'étude privilégié des représentations sociales et culturelles des techniques et des pratiques sportives : incontestablement, la pénétration du sentiment animalitaire dans le champ des activités équestres ressortit à ce long « processus de civilisation » identifié par Norbert Elias (1973). Le contraste entre, d'une part, la conviction solidement établie et longuement mûrie de

l'ethnologue et, d'autre part, la réticence spontanée des « hommes de cheval » à reconnaître à la transformation qui vient d'être décrite le caractère de tendance lourde, inscrite dans le temps long des historiens, leur entêtement à ne voir dans l'« hippolâtrie » moderne qu'une douce et passagère lubie, n'en est que plus saisissant. Est-ce là ce que l'ethnologie doit retenir de l'étude de l'équitation : que toute vérité n'est pas bonne à dire, surtout à qui ne demande rien, et que les histoires de représentations, surtout quand elles concernent les savoir-faire de techniciens (ici enseignants d'équitation, vétérinaires et agronomes) en situation de monopole, comptent parmi les moins bonnes à dire ?

Bibliographie

- Bettelheim B.**, 1976. *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont.
- Brunet C.** et **R. Thomas**, 1990. *L'équitation*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?, n° 902).
- Cassart C.** et **R. Moirant**, 1979. *Dictionnaire du cheval et du cavalier*, Paris, Maloine.
- Chevalier V.**, 1990. « Les pratiquants de l'équitation : une population et ses mouvements », *Population*, vol. 45, n° 3, pp. 661-666.
- Deslandres Y.**, 1990. « Les modes vestimentaires dans la société occidentale », in Poirier J. (ss la dir. de), *Histoire des mœurs*, t. I : *Les coordonnées de l'homme et la culture matérielle*, Paris, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade), pp. 1032-1073.
- Digard J.-P.** (ss la dir. de), 1988. *Des chevaux et des hommes. Equitation et société*, Paris/Avignon, Caracole/Cheval Passion.
1990. *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard.
1991. « "Amis" des bêtes ? », *L'Express*, n° 2076, p. 11.
1994. *Le cheval, force de l'homme*, Paris, Gallimard.
- Elias N.**, 1973 (1969). *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- Faucompret E. (de)**, 1990. *La selle et le costume de l'amazone à travers les âges*, Paris, Caracole/Favre.
- Gade D. W.**, 1976. « Horsemeat as human food in France », *Ecology of Food and Nutrition*, vol. 5, pp. 1-11.
- Guimelli C.**, 1988. *Agression idéologique, pratiques nouvelles et transformation progressive d'une représentation sociale : la représentation de la chasse et de la nature chez des chasseurs languedociens*, thèse de doctorat en psychologie, Aix-en-Provence, université d'Aix-Marseille I.
- Hemingway E.**, 1987 (1932). *Mort dans l'après-midi*, Paris, Gallimard.
- Konopnicki G.**, 1986. *La France du tiercé. Ordre et désordre d'une passion populaire*, Lyon, La Manufacture.
- Le Bon G.**, 1892. *L'équitation actuelle et ses principes, recherches expérimentales*, Paris, Firmin-Didot (rééd. : J.-M. Place, 1990).
- Leroi-Gourhan A.**, 1945. *Milieu et technique*, Paris, Albin Michel.
- Lizet B.**, 1982. *Le cheval dans la vie quotidienne. Techniques et représentations du cheval de travail dans l'Europe industrielle*, Paris, Berger-Levrault.
- Mathieu D.** et **J. Praicheux**, 1987. *Sports en France*, Paris/Montpellier, Fayard/Reclus.
- Milliet J.** et **J.-P. Digard**, 1989. « Une enquête sur les nouvelles sensibilités à l'égard des animaux domestiques », *Anthropozoologica*, n° 10, pp. 31-47.
- Morand P.**, 1966. *Anthologie de la littérature équestre*, Paris, Olivier Perrin.
- Pellier J.**, 1987 (1897). *La selle et le costume de l'amazone*, Paris, J.-M. Place.
- 1993 (1900). *Le langage équestre*, Paris, J.-M. Place.

Pociello C., 1983. « "La force, l'énergie, la grâce et les réflexes". Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives », in Pociello C. (ss la dir. de), *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Paris, Vigot, pp. 171-237.

Singer P., 1993 (1975). *La libération animale*, Paris, Grasset.

UNIC, 1993. *Annuaire ECUS. Tableau économique, statistique et graphique du cheval en France*. Données 1992, Paris, Union nationale interprofessionnelle du cheval.

Notes

1La matière de cet article provient pour l'essentiel d'entretiens et d'observations ethnographiques menés ou dirigés personnellement depuis 1982 dans divers « lieux équestres » des régions d'Ile-de-France d'une part, de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'autre part : centres équestres et organismes de tourisme équestre, terrains de concours et circuits de randonnée, grandes manifestations périodiques comme Cheval-Passion à Avignon (en janvier), la Féria du cheval à Saintes-Maries-de-la-Mer (en juillet), la Semaine de l'élevage à Fontainebleau (en septembre) et le Salon du cheval de Paris (en décembre). Sauf indication contraire donnée en note, les chiffres utilisés dans l'article sont extraits de : Brunet et Thomas (1990), Mathieu et Praicheux (1987), et UNIC (1993). Il faut aussi préciser sans plus attendre que les milieux hippiques n'entrent pas dans le cadre de cette étude. Jockeys, drivers, entraîneurs et propriétaires constituent en effet des catégories professionnelles très spécialisées, aux caractéristiques d'ailleurs bien différentes selon qu'il s'agit de courses de trot ou de galop, de plat ou d'obstacles. Quant au public des courses, il présente un profil spécifique : bien que le plus nombreux, c'est celui qui s'intéresse le moins au cheval en tant que tel. Sa motivation principale est le jeu. Pour lui, le cheval n'est qu'« un accessoire de course situé sous le jockey ou devant le driver » et la course qu'« une parenthèse entre les paris, chemin obligé du guichet à la caisse » (Konopnicki 1986 : 138-139). Par conséquent, la baisse qui s'observe depuis quelques années dans la fréquentation des hippodromes et dans le volume des enjeux du PMU semble liée moins à la montée du sentiment animalitaire, qui fait l'objet de cet article, qu'à la concurrence d'autres lieux et d'autres modalités de jeu.

2Outre les chevaux de selle précédemment évoqués, ce chiffre inclut les chevaux de course et les chevaux de trait.

3Les sports équestres français ont d'ailleurs longtemps eu pour principaux sponsors de grandes marques de champagne et de cigarettes. Certains cavaliers de haut niveau, qui viennent de se voir retirer leurs chevaux appartenant à des mécènes étrangers à la veille des jeux Olympiques d'Atlanta (1996), accusent aujourd'hui la loi Evin (1989), qui a interdit le parrainage des activités sportives par les alcooliers et les fabricants de tabac, d'être responsable de la fragilisation de l'équitation de compétition française.

4Les statistiques fédérales ne prenant en compte que l'âge, le sexe et l'origine géographique des licenciés, ces résultats se fondent sur des sondages statistiques réalisés dans plusieurs centres équestres (voir note 1).

5En Grande-Bretagne, où ce phénomène est encore plus développé, l'image féminine de l'équitation a atteint un point tel que, dans de nombreuses familles, un garçon ne peut plus manifester le désir de pratiquer ce sport sans susciter, comme pour autrefois la danse classique, l'inquiétude de ses parents quant à sa sexualité...

6Voir note 4.

7Voir sur ce point la tentative d'analyse du psychiatre Bruno Bettelheim (1976 : 79) : « De très nombreuses petites filles [...] sont très intéressées par les chevaux ; elles jouent avec des chevaux jouets et tissent autour d'eux des fantasmes compliqués. Lorsqu'elles sont plus âgées, si elles en ont l'occasion, leur vie semble tourner autour des vrais chevaux ; elles s'en occupent très bien et semblent incapables de s'en passer. Des recherches psychanalytiques ont montré que cet engouement excessif pour les chevaux peut compenser certains besoins affectifs que la fille essaie de satisfaire. Par exemple, en contrôlant cet animal puissant, elle peut parvenir au sentiment qu'elle contrôle le mâle, ou l'animalité qui est en elle. Il est facile

d'imaginer ce que ressentirait une jeune fille qui prend un grand plaisir à monter à cheval, et ce qu'elle ressentirait dans son amour propre, si on la rendait consciente du désir qu'elle extériorise en s'adonnant à l'équitation. Elle serait accablée, dépossédée d'une sublimation innocente et agréable, et passerait à ses propres yeux pour un être dépravé. En même temps, elle serait fortement poussée à rechercher pour ces pressions internes un autre exutoire, tout aussi efficace, qu'elle ne serait pas forcément capable de maîtriser.

« Pour revenir aux contes de fées, on peut dire que l'enfant à qui cette littérature est refusée se trouve aussi frustré que le serait la fille qui, fort désireuse de décharger ses pressions intérieures en montant à cheval ou en s'occupant des chevaux, se verrait privée de ce plaisir innocent. L'enfant qui serait rendu conscient de la véritable place que tiennent les personnages de contes de fées dans sa propre psychologie serait frustré d'un dérivatif dont il a le plus grand besoin et serait anéanti en comprenant les désirs, les angoisses et les sentiments de vengeance qui le ravagent. Comme le cheval, les contes de fées peuvent et doivent aider – et ils le font très bien – les enfants, et ils peuvent même rendre acceptable une vie insupportable, tant que l'enfant ne sait pas ce qu'ils signifient pour lui sur le plan psychologique ».

8 Du nom de la bombe, coiffure renforcée à visière, recouverte de velours noir, d'origine anglaise, qui est censée protéger la tête du cavalier en cas de chute.

9 Voir notamment les sondages « Pratiquez-vous l'équitation que vous désirez ? », *Cheval magazine*, décembre 1982 – l'enquête par questionnaires la plus importante jamais réalisée sur l'équitation en France –, et « Les Français et l'équitation », SOFRES, novembre 1985.

10 Jeu de ballon par équipes inspiré du *pato* argentin qui se joue, comme son nom l'indique, avec un canard.

11 Chiffres du sondage « Pratiquez-vous l'équitation que vous désirez ? », *Cheval magazine*, décembre 1982.

12 La *doma voquera* est l'équitation de travail des éleveurs de taureaux de combat d'Espagne.

13 De l'espagnol *chaparejos* : jambières en peau portées sur leurs pantalons par les *cow-boys* et les *ganaderos*.

14 William Cavendish, duc de Newcastle (1592-1676), et François Robichon de La Guérinière (1688-1751) sont deux des plus fameux maîtres de l'équitation académique classique. Le second a été le professeur d'équitation de Louis XV et reste connu comme le « père de l'équitation française ».

15 Amputation de toute ou partie de la queue.

16 Le « barrage » est un procédé de dressage qui consiste à soulever brutalement la barre supérieure d'un obstacle au moment où le cheval la franchit pour qu'elle vienne taper ses antérieurs afin de l'inciter à les lever plus haut. Pour augmenter l'efficacité du procédé, certains cavaliers munissent les chevaux à barrer de guêtres dont l'intérieur est garni de pointes.

17 Terme forgé sur le modèle de raciste, lancé en 1975 par Singer (1983).

18 Signalons que Gustave Le Bon (1841-1931), l'inventeur de la « psychologie des foules », est aussi l'auteur d'un traité d'équitation paru en 1892 et qui fut cinq fois réédité.

19 En 1982 déjà, l'enquête de *Cheval magazine* « Pratiquez-vous l'équitation que vous désirez ? » donnait le contact avec le cheval comme motivation de départ de 90,3 % des cavaliers.

Notes astérisques

* Ce néologisme, indiquant la compassion envers les animaux, par analogie avec « humanitaire », a été, à ma connaissance, créé par Ernest Hemingway en 1932 à propos des chevaux utilisés dans les courses de taureaux espagnoles (Hemingway 1987 : 19).

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean-Pierre Digard, « Cheval, mon amour », *Terrain* [En ligne], 25 | 1995, mis en ligne le 07 juin 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2845.html>

Digard J.-P., 1995, « Cheval, mon amour. Sports équestres et sensibilités "animalitaires" en France », *Terrain*, n° 25, pp. 49-60.

À propos de l'auteur

Jean-Pierre Digard

CNRS. Laboratoire d'ethnologie méditerranéenne et comparative. Aix-en-Provence

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Index géographique : France

Index thématique : animal (monde), loisirs – jeux – sports

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle